



RAFLES, ÉVACUATION ET DESTRUCTION
MARSEILLE SE SOUVIENT



VILLE DE
MARSEILLE



Il y a 80 ans s'écrivait une des pages les plus sombres de l'histoire de Marseille.

Aujourd'hui encore, l'histoire de la destruction des Vieux-Quartiers et des rafles de 1943 à Marseille est absente des programmes scolaires. Aujourd'hui encore, cette histoire, notre histoire, est oubliée du récit national de la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup de Marseillais n'en connaissent que des fragments.

Pourtant, les rafles dont celles de l'Opéra comme la destruction des Vieux-Quartiers sont inscrites dans notre histoire par l'antisémitisme et la violence inouïe à laquelle se sont livrées les forces de la Collaboration et celles de l'Allemagne Hitlérienne.

De par leur ampleur et leur organisation, ces rafles sont comparables, par bien des aspects, à celle du Vélodrome d'Hiver à Paris. En quelques jours, ce sont 20 000 personnes qui ont été arrachées à leur foyer, 6000 qui ont été internées à Fréjus, et 1642 qui ont été déportées vers les camps nazis, dont la moitié sont juives.

De part son ampleur, la destruction des Vieux-Quartiers marque la volonté de gommer de la carte cette Marseille vivante et populaire. Le 1^{er} février commence le dynamitage de 14 hectares de ce que l'on appelait les Vieux-Quartiers. Trop longtemps les témoignages des Marseillaises et des Marseillais n'ont pas trouvé l'écho qu'ils auraient dû avoir.

L'histoire s'écrit au présent. Les travaux des historiens ne cessent d'approfondir, d'analyser et d'objectiver des faits du passé. Mais l'histoire n'est pas neutre et des faits peuvent faire l'objet d'amnésie collective. Ce sont alors des hommes et des femmes qui entretiennent une mémoire particulière. Les traces infimes d'un souvenir ou d'un traumatisme se rassemblent, et ce qui n'était alors qu'un passé occulté prend forme à travers un récit historique exigeant.

À l'occasion des commémorations des 80 ans de cette tragédie, Marseille plus que jamais se souvient de son histoire si singulière.

Résultant d'un travail de scientifiques et d'experts, ce livret est un outil au service de notre jeunesse, mais aussi plus largement pour toutes celles et tous ceux qui veulent connaître notre histoire commune. Je souhaite qu'il soit un guide essentiel pour mieux comprendre et pour se rappeler, toujours.

Nous devons regarder ce passé sans détourner le regard parce que ce passé nous parle. L'histoire de la Seconde Guerre mondiale ne peut pas disparaître dans les abîmes de l'ignorance. L'humanité entière courrait à sa perte.

Benoît PAYAN
Maire de Marseille



Le port de Marseille et son pont à transbordeur, 1940 © Archives municipales

LES « VIEUX-QUARTIERS » AU NORD DU VIEUX-PORT ET MARSEILLE, EN 1939-1940

« Écoutez, c'est moi, le port de Marseille, qui vous parle. Je suis le plus merveilleux kaléidoscope des côtes. Voici les coupées de mes bateaux. Gravissez-les. Je vous ferai voir toutes les couleurs de la lumière ; comment le soleil se lève et comment il se couche en des endroits lointains ».

Albert LONDRES, Marseille Porte du Sud, 1929

Sur la rive Nord du Vieux-Port, berceau historique de Marseille, le quartier Saint-Jean abrite des immeubles anciens séparés par d'étroites ruelles, ainsi que des bâtiments remarquables, comme l'Hôtel de ville, la Maison Diamantée ou l'Hôtel de Cabre. Une population nombreuse et modeste y habite, composée de travailleurs de la mer, dockers, navigateurs, petits artisans et commerçants, de familles corses, d'origine grecque ou espagnole ou, pour la majorité, venues d'Italie et de Naples, souvent naturalisées. Une partie de ce périmètre, réservée à la prostitution, compte de nombreux bars et maisons closes, ce qui contribue à l'image péjorative et à la mauvaise réputation de l'ensemble de ces quartiers populaires.

Marseille a, en 1939, un statut administratif particulier. Le 28 octobre 1938, la catastrophe de l'incendie du grand magasin les Nouvelles Galeries, sur la Canebière, a causé la mort de 73 personnes et blessé plusieurs centaines d'autres. Le gouvernement considère alors que la municipalité est responsable de ce drame et place la Ville sous tutelle. Le Maire, Henri TASSO, est démis de ses fonctions et Marseille est désormais gérée par un administrateur extraordinaire, remplacé, en août 1940, par un Préfet délégué. Le service incendie est réorganisé, avec la création d'un bataillon de marins-pompiers. Par la suite, sous le gouvernement de Vichy, le conseil municipal élu est remplacé par une assemblée nommée. Dans une France coupée en deux par la ligne de démarcation, la cité phocéenne est en zone dite *libre* de l'été 1940 au 11 novembre 1942. On peut encore, à partir du grand port, quitter la France pour l'Asie, l'Afrique ou les Amériques. Marseille devient une ville refuge. Femmes et hommes en quête de ciels meilleurs affluent et tentent d'obtenir les papiers nécessaires au départ auprès des nombreux consulats et légations qui s'y sont repliés.



LES VIEUX-QUARTIERS DANS LES ANNÉES 1940



Des ruelles étroites et animées, 1940 © Archives municipales



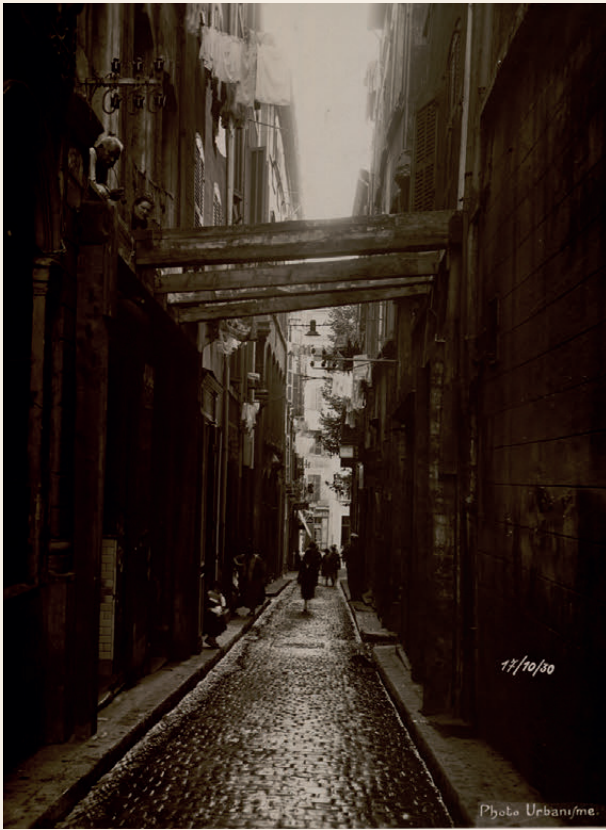
Une ruelle du quartier Saint-Jean donnant sur le Vieux-Port
© Musée d'Histoire de Marseille



6 Le quartier « réservé » de Marseille © Musée d'Histoire de Marseille



La rue du Lacydon © Musée d'Histoire de Marseille



© Musée d'Histoire de Marseille



© Musée d'Histoire de Marseille



© Musée d'Histoire de Marseille



© Musée d'Histoire de Marseille

La mauvaise image du quartier tenait aussi à l'étroitesse de ses rues et l'état de ses immeubles, parfois insalubres.



Pour d'autres images des Vieux-Quartiers de Marseille dans les années 1940

MARSEILLE SOUS LA BOTTE DE L'OCCUPANT

Après le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, Marseille est occupée dès le 11 Novembre par les troupes allemandes qui arrivent en ville.

Le 3 janvier 1943, des actions armées de la Résistance contre des lieux fréquentés par les occupants font de nombreux blessés et deux morts dont la femme d'un attaché du consulat d'Allemagne. Immédiatement, Gerd VON RUNDSTEDT, commandant en chef des forces armées de l'Ouest, fait proclamer l'état de siège à Marseille par le général MYLO. Longtemps ville refuge, Marseille devient un piège.



L'arrivée de la cavalerie allemande par la porte d'Aix novembre, 1942 © Bild 1011, 619/2662/9, Photo : Güntzel - Bundesarchiv

Deux attentats à Marseille

A LA POPULATION

<p style="text-align: center;">BEKMACHUNG</p> <p>Infolge von zwei schweren Anschlägen gegen die deutsche Wehrmacht am 3-1-1943 ordne ich hiermit den Belagerungszustand über die Stadt Marseille an :</p> <p>Hierzu befehle ich :</p> <ol style="list-style-type: none">1° Jeder Verkehr ist in den Gemeinden Marseille, Septèmes, Allauch, Plan-de-Cuques und les Pennes-Mirabeau von 20.00 Uhr bis 6.00 Uhr bis auf weiteres ohne Nachtausweise das Praefekten verboten.2° Die Fenster und Fensterladen aller Gebälde müssen ab 18.00 Uhr geschlossen werden.3° Bei jeder Widersetzlichkeit gegen die Anordnungen der deutschen Wehrmacht wird rücksichtslos von der Schusswaffen Gebrauch gemacht.4° Weiters Massnahmen folgen. <p style="text-align: right;">Marseille, den 4-1-1943 Der Kommandant von Marseille MYLO Generalmajor.</p>	<p style="text-align: center;">AVIS</p> <p>Par suite de deux attentats graves commis le 3 janvier contre l'armée allemande, j'ordonne l'état de siège pour la ville de Marseille.</p> <p>En conséquence j'ordonne :</p> <ol style="list-style-type: none">1° Toute circulation est interdite jusqu'à nouvel ordre dans les communes de Marseille, Septèmes, Allauch, Plan-de-Cuques et Les Pennes-Mirabeau de 20 heures à 6 heures. Sont acceptées les personnes munies d'un permis de circulation nocturne de la Préfecture.2° Les fenêtres et contrevents de tous les immeubles devront être fermés à partir de 18 heures.3° Les troupes ont reçu ordre de faire sans égard usage de leurs armes à tout essai de résistance contre les dispositions de la Wehrmacht.4° D'autres mesures sont prévues. <p style="text-align: right;">Marseille, le 4 Janvier 1943 Le Commandant de la place de Marseille MYLO général.</p>
--	---

N'oubliez pas vos pièces d'identité

Il est rappelé que toute personne doit être en mesure de justifier, à tout moment, de son identité, même en plein jour et en quelque lieu que ce soit.



En face du Grand Hôtel et de l'hôtel de Noailles, des unités blindées sont garées © Bild 75-22-2A, Photo: Sommerschuh - Bundesarchiv



Les Chars allemands à l'angle du bd Dugommier et de la Canebière devant le Grand café Noailles, le 18 novembre 1942. La propagande allemande écrit : « Le sud de la France est maintenant sous la protection de la Wehrmacht allemande ». Une foule de gens assiste au défilé des troupes d'occupation © Bild 101I-788-0003A-22, Photo : Wörner - Bundesarchiv

LA DÉCISION

À Berlin, il est décidé de procéder à des arrestations massives et à la destruction des Vieux-Quartiers, considérés à la fois comme « une porcherie » et un nid de Résistance.

Heinrich HIMMLER, chef de la SS pour le Reich, enjoint à Karl OBERG, chef de la SS* en France, de détruire par explosifs cette « sous-ville » et de déporter ses habitants. Karl OBERG se rend le 6 janvier à Marseille et, à partir du 13 janvier, organise des réunions avec les autorités françaises, pour faire appliquer les ordres de Berlin.

Y participent, du côté français, René BOUSQUET, secrétaire général de la police en France, Antoine LEMOINE, le préfet régional, Pierre BARRAUD, préfet délégué à la ville de Marseille, Maurice RODELLEC DU PORZIC, l'intendant de police, René CHOPIN, préfet délégué des Bouches-du-Rhône, et, du côté allemand, Karl OBERG, chef de la SS en France, Herbert HAGEN, chef d'état-major de OBERG, Rolf MUHLER, commandant de la Gestapo pour la région de Marseille, Bernhard GRIESE, commandant du 10^e régiment SS.

En échange de la réduction du périmètre à détruire, les autorités françaises s'engagent à prendre en charge l'évacuation forcée des Vieux-Quartiers, mais aussi à organiser, de manière autonome, des rafles dans l'ensemble du centre de Marseille.

Les Allemands affirment ne voir aucune contradiction entre les deux opérations et sont très favorables à une participation active des Français à l'opération SULTAN.

*SS : abréviation de l'allemand Schutzstaffel, échelon de protection Organisation paramilitaire et policière nazie fondée en 1925 pour assurer la protection personnelle d'Adolf Hitler et qui devient une des principales organisations du régime national-socialiste.

LE TEMPS DES RAFLES

Ordonnée par HITLER lui-même, l'Opération SULTAN est réalisée avec la collaboration des autorités et de la police française du 22 janvier au 17 février 1943. Marseille connaît alors des rafles massives de familles juives, l'évacuation forcée puis la destruction du quartier nord du Vieux-Port où vivaient 20 000 personnes.

Marseille a reçu le renfort de 12 000 policiers français, dont 1 200 inspecteurs, quinze escadrons de Groupes mobiles de réserve (GMR), déplacés depuis Lyon, Paris ou Toulouse.

Une instruction générale du 18 janvier 1943 précise que les individus à appréhender et à rassembler aux Baumettes sont « *les repris de justice, les souteneurs, les clochards, les vagabonds, les gens sans aveu, toutes les personnes dépourvues de carte d'alimentation, tous les juifs, les étrangers en situation irrégulière, les expulsés autorisés, toutes les personnes ne se livrant à aucun travail régulier depuis un mois* ».



La façade de l'opéra éclairée, 1937 © Musée d'Histoire de Marseille

LA RAFLE DE L'OPÉRA

Dès le matin du vendredi 22 janvier 1943, le centre-ville est quadrillé par des barrages policiers et des milliers de contrôles sont effectués. Aux abords de la gare Saint-Charles, un peu avant midi, les polices allemande et française agissent de concert, « procèdent à des arrestations sans aucune discrimination » et de nombreuses personnes sont emmenées en camions au commissariat central ou aux Baumettes.

Les Juifs français ou étrangers sont particulièrement visés. On peut aisément les repérer grâce au tampon sur leurs papiers.

Dans la soirée, vers 21h45, la colère des occupants est ravivée par une action armée de la Résistance, l'explosion d'une nouvelle bombe à bord d'un tramway sur le boulevard Maritime, emprunté par des soldats allemands.

Ce soir-là, jour de chabbat, de 22h30 jusqu'à 5h du matin, se déroule une opération minutieusement préparée. Dans le centre-ville et de part et d'autre de la Canebière, en particulier dans le quartier de l'Opéra où les familles juives sont nombreuses, les appartements sont systématiquement visités par des équipes de policiers français, avec l'aide de serruriers réquisitionnés pour la circonstance.

Cette rafle a lieu autour de l'Opéra et dans les rues adjacentes, mais aussi sur la Canebière, la rue Longue-des-Capucins, le cours Belsunce, la Porte d'Aix, la rue Colbert, les quartiers Saint-Lazare, Longchamp, jusqu'à la Belle-de-Mai. Selon l'intendant de police adjoint, 1 865 personnes, hommes, femmes et enfants, sont alors appréhendées et dirigées vers la prison des Baumettes où leur situation doit être examinée.

Jusqu'au petit matin, les policiers français multiplient, dans ces quartiers, les visites domiciliaires et les arrestations. Ces arrestations n'ont pas été documentées par la propagande allemande, seule habilitée à faire des photos.



Vue d'ensemble de l'Opéra, 1937 © Musée d'Histoire de Marseille

LA RAFLE DU VIEUX-PORT

Le samedi 23 janvier 1943, les troupes allemandes encerclent le quartier du Vieux-Port, entièrement bouclé. Aucune explication n'est donnée. La police française est mobilisée en nombre dans le quartier. À la tombée de la nuit, les arrestations massives reprennent.



Soldat allemand en place pour la Rafle du Vieux-Port - Nuit du 23 au 24 janvier 1943 © Bild 1011-027-1474-14A, Photo: Vennemann - Bundesarchiv



Début des rafles par les polices française et allemande; à droite sur la photo Paul CARPITA, qui deviendra cinéaste à Marseille 22 ou 23 janvier 1943 © Bild 101 1, 27-1474, 27, Photo: Vennemann Bundesarchiv

Les autorités françaises et allemandes surveillent les opérations depuis l'Hôtel de Ville. 635 personnes sont emmenées aux Baumettes, ce qui porte à 2 500 le nombre de personnes détenues dans cette prison en quelques jours.



De gauche à droite : un inconnu, le commandant du 10^e régiment SS Bernhard GRIESE, le Préfet régional Antoine LEMOINE, le commandant de la Gestapo pour la région de Marseille Rolf MÜHLER (derrière LEMOINE), le Secrétaire général de la police de Vichy René BOUSQUET, et le Préfet délégué à l'administration de Marseille Pierre BARRAUD - 23 janvier 1943 © Bild 101 1-27-1475-38, Photo: Vennemann - Bundesarchiv.

L'ÉVACUATION FORCÉE DES VIEUX-QUARTIERS

Au petit matin du dimanche 24 janvier 1943, l'évacuation forcée du quartier du Vieux-Port commence. Policiers français et soldats allemands réveillent les 20 000 habitants, rue par rue, et leur ordonnent de quitter leurs logements.

Vers 6h du matin, le clairon retentit et des voitures de police munies de haut-parleurs pénètrent dans la zone du quartier Saint-Jean condamné et diffusent le message suivant :

« Habitants du quartier, pour des raisons d'ordre militaire et afin de garantir en toutes circonstances la sécurité de la population, les hautes autorités allemandes ont décidé de procéder à votre évacuation.

Préparez-vous donc immédiatement à quitter votre domicile. N'emportez que des bagages à main : couverture, linge de corps, vêtements chauds, vivres pour 48 heures.

Votre hébergement sera assuré. Des indemnités vous seront payées.

Soyez calmes et disciplinés ! À partir de maintenant, il est rigoureusement interdit de circuler dans les rues sauf en groupes organisés sous la conduite des autorités chargées des opérations d'évacuation.

Fermez à clé en partant.

Attention ! Toute personne trouvée en possession d'une arme à feu ou d'une arme blanche sera immédiatement arrêtée et jugée. Elle sera punie de la peine de mort.

Dans votre propre intérêt, facilitez la tâche des autorités françaises qui ont besoin de votre discipline et de votre concours pour mener à bien cette difficile opération ».

Entre 6h et 16h, après contrôles d'identité, 15 000 personnes sont encadrées par les hommes en uniforme français et allemand. Les familles, emportant leurs maigres affaires sous le bras, sont regroupées sur le quai Maréchal PETAIN (actuel quai du port), et montent dans les tramways et les autocars réquisitionnés. A Marseille, les barrages filtrants sont maintenus. La police française contrôle et arrête des habitants toute la semaine.

« Au milieu de l'affolement général, j'attendais sur la place Victor Gélou quand un gendarme m'a ordonné de le suivre avec les enfants ; Paul nous a rattrapés comme un fou. Le gendarme l'a regardé dans les yeux et lui a dit : N'ayez pas peur, je vais sortir votre famille de la zone. » Et c'est ce qu'il a fait, hors des limites, il a demandé au chauffeur d'arrêter et nous a dit à tous : « partez, il y en a encore de bons français ». Je dois beaucoup à cet homme qui a eu peur de rien, ni d'être dénoncé ou vu. Si tous avaient agi comme lui ! »

Témoignage de Anna AMBROSINO



La longue file des habitants évacués de force, encadrés par la police française
© Bild 101 1-27-1478-5, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



Les groupes formés dans les rues sont conduits sur le quai Maréchal PÉTAIN (actuel quai du port) et placés dans des tramways et des bus réquisitionnés pour la circonstance et gardés par les Allemands. Ils sont ensuite amenés à la gare d'Arrec. © Bild 1011-027-1477-29, Photo: Vennemann - Bundesarchiv



Arrivée des 1500 évacués en gare d'Arrec © Bild 1011-027-1476-37A, Photo: Vennemann - Bundesarchiv



Les habitants du quartier Saint-Jean sont embarqués dans les wagons en gare d'Arrec en direction de Fréjus © Bild 1011-027-1476-37A, Photo: Vennemann - Bundesarchiv

TRANSFERTS FORCÉS ET DÉPORTATIONS

Les 15 000 Marseillais raflés dans le quartier Saint-Jean, enfants, femmes et hommes de tous âges, sont transférés, par tramways et camions, à la gare d'Arenc.

Plusieurs trains les acheminent jusqu'à Fréjus, pressés dans des wagons à bestiaux, la plupart cadénassés. Le trajet dure toute la journée.

À leur arrivée en gare de Fréjus, ils sont internés dans des camps désaffectés de l'armée coloniale. Très tôt, ce même dimanche 24 janvier, les Allemands chargent dans des camions plusieurs centaines de détenus des Baumettes, sans examen de leur situation, et les conduisent à la gare d'Arenc. D'autres y sont amenés depuis le commissariat central.

Là, sous la surveillance des SS, 1 642 personnes, dont la moitié sont juives, sont entassées dans des wagons à bestiaux (chiffres issus du rapport du Préfet régional LEMOINE).

Le train en direction du camp de Compiègne, géré par les nazis, quitte la gare vers 9h du matin.

« On nous entasse à tel point qu'il faut lever les bras pour faire de la place aux nouveaux arrivants, et ils continuent à embarquer des hommes. On nous jette dans le wagon 7 boules de pain et 3 boîtes de conserve. Le wagon est plombé avec de grosses pinces par un ouvrier. Quand le train démarre, tous les passagers récitent le Kaddisch. »

Témoignage d'Elie ARDITTI, évadé du train pour Compiègne, 18 ans

« Il faisait si froid. Le camp n'était pas tellement bien gardé et beaucoup aurait pu s'échapper, mais pourquoi ? Ils n'avaient rien fait. Quant on a voulu s'échapper avec mon frère et mon mari, tante Joliette a dit non « non je garde Jeannot avec moi, c'est un enfant » et c'est comme ça qu'il a été déporté, lui et les autres »

Témoignage de Angèle DE FABRITUS

TRANSFERTS FORCÉS ET DÉPORTATIONS



Le dispositif allemand en gare d'Arcs.
Photo : Vennemann - Bundesarchiv
© Bild 101I-027-1477 15



OBERG, chef des SS en France, GRIESE et FELBER
(chef du groupe d'armée Felber)
© Bild 101I-027-1477-17, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



© Bild 101I-027-1477-06, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



© Bild101I-027-1476-29A, Photo : Vennemann -Bundesarchiv

Le dimanche 24 janvier, 1 642 personnes détenues aux Baumettes et à l'Évêché, dont la moitié est juive, sont conduites à la gare d'Arcs, une étape pour ces familles juives vers l'anéantissement.



Photo: Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A



Photo: Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A



Les personnes rafées sont poussées dans les wagons en gare d'Arenc.
Photo: Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A



Photo: Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A

LES CAMPS DE FRÉJUS

Les conditions de vie dans les camps de Fréjus sont indignes. Le nombre de lits est insuffisant et les internés dorment sur de la paille souillée, la toilette se fait dans la cour, la gale et les poux sont légions. Trois décès interviendront.

Un criblage, un tri, est effectué parmi eux par des commissions mixtes franco-allemandes sur la base de fichiers fournis par les Français.

La majorité des habitants des Vieux-Quartiers est renvoyée vers Marseille, à partir du 28 janvier, par plusieurs convois ferroviaires. Les victimes arrivées à temps peuvent récupérer quelques affaires dans leur ancien logement. Mais la plupart des domiciles ont été pillés.

« On nous a emmenés à la gare d'Arenc et on nous a fait monter dans des wagons à bestiaux en direction de Fréjus. Au camp de Fréjus, les femmes et les enfants ont été séparés des hommes. »

Témoignage de Rose-Marie COMMENTALE, transférée de force à Fréjus, 13 ans

« Vers 5 heures du matin, le 24 janvier 1943, on frappe des coups à notre porte. Mon père se lève pour ouvrir. C'étaient des policiers français qui réveillaient les gens pour l'évacuation des quartiers du Vieux-Port que les Allemands encerclaient. Nous sommes tous partis et dirigés vers la gare d'Arenc. On nous a fait monter dans des wagons à bestiaux et nous sommes allés en direction de Fréjus où l'on nous a mis dans un camp. Mon père a été séparé de nous et dirigé, avec tous les hommes dans une autre partie du camp [...] Dans ce camp, chaque famille a été mise dans un genre de box blanc, étroit et dont le sol était recouvert de paillasses. Il a fallu se débrouiller pour tenir tous là-dedans. Nous y sommes restés huit à dix jours, sans hygiène et sous-alimentés. Puis, nous sommes remontés dans les wagons à bestiaux en direction de Marseille. »

**Témoignage de Fortunée LAPUENTE (famille MAMAN)
Née en 1934, elle habite avec sa famille rue de la Loge.**

UN NOUVEAU CONVOI POUR COMPIÈGNE

Le 31 janvier, 804 Juifs quittent en train Fréjus pour être transférés, via la gare d'Arenc, au camp de Compiègne.

LES DÉPORTATIONS APRÈS COMPIÈGNE

À Compiègne, le 8 mars 1943, 804 Juifs en provenance de Marseille sont transférés à Drancy. De là, deux convois, les 23 et 25 mars, emmènent les Juifs de Marseille vers le camp d'extermination de Sobibor. Ils y sont tous assassinés, aucun ne reviendra.

C'est la deuxième fois en France, après les arrestations du 13 janvier 1943 en Seine-Maritime, que des familles juives françaises ont été arrêtées massivement, puis déportées. Cette rafle des Juifs à Marseille s'inscrit dans un génocide perpétré dans l'Europe entière à partir de 1942, visant à exterminer les Juifs d'Europe.

600 rafles du Vieux-Port sont déportés à Oranienburg-Sachsenhausen, d'autres à Buchenwald (en Allemagne), Mauthausen (en Autriche) ou l'île d'Aurigny (dans les îles anglo-normandes). Seuls 100 d'entre eux reviendront.



Photo : Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A



Arrivée des déportés en gare d'Arenc, en transit pour le camp de Compiègne, avant déportation vers les camps de mise à mort. Photo : Vennemann -Bundesarchiv
© Bild1011-027-1476-29A



Plan du périmètre à évacuer de force, négocié entre les autorités nazies et les autorités françaises de collaboration © Archives municipales



Vue des Vieux-Quartiers après les destructions de février 1943 © Musée d'Histoire de Marseille

LA DESTRUCTION DES VIEUX-QUARTIERS

Le 1^{er} février 1943 commencent les opérations de dynamitage des Vieux-Quartiers qui durent plus de deux semaines, soulevant un épais nuage de poussière. 1 500 immeubles sont détruits et quatorze hectares de ruines, équivalant à 20 terrains de football, bordent désormais le Vieux-Port. 50 rues disparaissent de la carte.

« Le 29 janvier 1943

Je vous fais connaître qu'ainsi que cela a été expressément décidé lors des conversations avec monsieur le Secrétaire Général BOUSQUET, la destruction du quartier évacué du Vieux-Port commencera le 1^{er} février dans la matinée.

*Signé : GRIESE
Oberst der Schutzpolizei
und Regiments Kommandeur »*



Le son du clairon avant les premières explosions © Bild 101I-027-1481-18, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



LA PRÉPARATION DU DYNAMITAGE



Mise en place des charges explosives © Bild 101I-027-1480-19, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



Installation des mèches des explosifs © Bild 101I-027-1480-21, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



Derniers préparatifs du dynamitage © Bild 1011-027-1481-19, Photo : Vennemann - Bundesarchiv



Derniers préparatifs du dynamitage
© Bild 1011-027-1480-16, Photo : Vennemann - Bundesarchiv

LA DESTRUCTION DES VIEUX-QUARTIERS



Dynamitage d'immeubles sur le Quai du Port
© Musée d'Histoire de Marseille



Un panache de fumée flotte au-dessus des Vieux-Quartiers.
Sur le quai de la Fraternité, les badauds se sont massés
© Musée d'Histoire de Marseille



D'épais nuages de poussière provoqués par les explosions
Au premier plan l'église Saint Laurent, en fond la cathédrale de la Major
© Musée d'Histoire de Marseille



Vue sur les destructions depuis le porche de l'Hôtel de Ville
© Musée d'Histoire de Marseille



Champ de ruines, avec en fond la cathédrale de la Major
© Musée d'Histoire de Marseille



Nuages de poussière et gravats sur le Quai du Port
© Musée d'Histoire de Marseille



Les destructions vues depuis le pont à transbordeur
© Bild 1011-027-1481-11, Photo: Vennemann - Bundesarchiv



Les destructions vues depuis le Panier
© Musée d'Histoire de Marseille

« Nous restions des journées entières sur les décombres. Un jour après avoir longtemps fouillé sur l'emplacement présumé de la rue Fontaine Rouvière, j'ai fini par reconnaître sur un tas de gravats, le papier peint fleuri qui tapissait la chambre de mes parents. J'ai serré contre moi ce trésor que j'avais sauvé, ce témoignage de notre vie passée de tant de souvenirs heureux que j'avais pu sauver de l'anéantissement total. Je n'étais qu'un gamin et j'ai ramené le papier peint à la maison, toute la famille était là et quels cris, quels déchirements... »

Témoignage de Antoine CICCARELLI

LES RÉACTIONS DES MARSEILLAIS

Selon les renseignements généraux, l'évacuation des Vieux-Quartiers « a produit une pénible impression dans tous les milieux. Les critiques sont générales et le principal argument trouve sa source dans la soudaineté de la nouvelle et la rapidité d'exécution de cette décision. Ces considérations entraînent à juger ces mesures draconiennes et inhumaines ». Les « évacués » se réunissent en association, font part de leur détresse et réclament des indemnités. Les Marseillais s'interrogent sur les responsabilités, sur la question d'une possible spéculation immobilière.

Des mémoriaux sont érigés, dont les plus emblématiques se situent sur la place du 23 janvier 1943 Fortuné Sportiello (plaque de bronze - 1973 et statue du Gisant - 1983 inaugurées par Gaston Defferre), et sur le parvis de l'Opéra.



Plaque de bronze, Le monument du Gisant, place du 23 janvier 1943 - Fortuné SPORTIELLO © DR
Plaque commémorative apposée sur le parvis de l'Opéra
Le Mémorial des Déportations © Musée d'histoire de Marseille

Soucieuse de commémorer cet épisode tragique de son histoire, la Ville de Marseille a souhaité rendre hommage aux victimes du nazisme en ouvrant, en 1995, un Mémorial des Camps de la Mort. Installé dans le blockhaus situé au pied du Fort Saint Jean, face aux Vieux-Quartiers entièrement détruits pendant la seconde Guerre Mondiale, il est devenu en 2019 le Mémorial des Déportations.

LA PLACE DU 23 JANVIER 1943 - FORTUNÉ SPORTIELLO

Sous la place du 23 janvier, dorment les vestiges d'un monde disparu : les fondations des bâtiments et les pavés des rues dynamités par les nazis voici 80 ans. Une première plaque du souvenir fut posée en 1962 sur la façade de l'immeuble à l'angle de la Grand-Rue et de la rue de la Guirlande. C'est là qu'ont commencé les premiers rassemblements. Car nombreux étaient ceux qui refusaient l'oubli et, inlassablement, portaient témoignage. Parmi eux, Fortuné SPORTIELLO.

Il a treize ans lorsque les Vieux-Quartiers sont condamnés. Sa famille a tout perdu. Marqué à vie par ce traumatisme, Fortuné gardera toujours intacts le souvenir de ses proches disparus dans les camps, et les images de son quartier détruit. Le drame déterminera tous ses engagements à venir. Conseiller municipal, Adjoint au Maire, Conseiller général il ne cessa au cours de ses mandats de se battre pour la réhabilitation morale et matérielle de toute une population meurtrie et diffamée. Au-delà de la seule histoire de son quartier, il consacra sa vie entière au service du combat contre la haine et l'intolérance, contre le racisme et l'antisémitisme, pour l'idéal de justice et de fraternité.

En 1973, trente ans après la tragédie, Fortuné SPORTIELLO obtient la réalisation d'un espace mémoriel
Fortuné SPORTIELLO nous quittait le 24 février 2018. Au cœur de ce quartier qu'il aimait tant, qui l'avait vu naître, qu'il n'avait jamais quitté, et dont le drame fut à la source de tous ses engagements futurs, la place du 23 janvier 1943 prenait son nom.

JUGER CONTRE LE TEMPS

Dans l'immédiat après-guerre, des procès sont attendus par la population.

À Marseille, une plainte est déposée par le Commissaire régional de la République à Marseille et le Comité de Libération des Bouches-du-Rhône dès septembre 1944 pour intelligence avec l'ennemi et atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Les responsables français, René BOUSQUET et Antoine LEMOINE seront renvoyés devant la Haute Cour de Justice.

Au terme d'un procès de trois jours, René BOUSQUET fut acquitté par la Haute Cour de justice, et condamné à la peine minimale de « cinq ans de dégradation nationale ».

Karl OBERG sera jugé par le Tribunal militaire permanent de Paris le 9 octobre 1954 et condamné à mort, puis sa peine commuée en prison à perpétuité. Il est gracié et libéré en 1962.

En 1989, Serge KLARSFELD et Charles LIBMAN déposent plainte contre René BOUSQUET, notamment pour sa responsabilité dans la Rafle du « Vel d'Hiv » à Paris. Le 1er mars 1991, en définitive et après avoir épuisé tous ses recours, René BOUSQUET est inculpé de crimes contre l'humanité.



René Bousquet devant la Haute Cour de Justice
1948, Anonyme © DR

En janvier 2019, Pascal LUONGO, un avocat Marseillais, au nom de survivants et descendants de la Rafle du Vieux-Port, dépose une plainte pour crimes contre l'humanité entre les mains du Procureur de la République de Paris. L'enquête pour crimes contre l'humanité est toujours en cours, et la décision, qui sera rendue prochainement, est très attendue par les derniers rescapés de la Rafle du Vieux-Port.

RÉFLEXION SUR LES RESPONSABILITÉS

Les documents d'archives montrent que la décision de destruction des Vieux-Quartiers et des rafles est indubitablement allemande. Celle-ci relève de préoccupations militaires face à la menace d'un débarquement allié et de la volonté d'appliquer la « solution finale ». Elle est aussi fortement motivée par la mauvaise réputation de Marseille et des Vieux-Quartiers, considérés comme le « chancre de l'Europe ». Si elles n'en sont pas à l'initiative, les autorités françaises sont complices de l'opération allemande. Sous prétexte d'autonomie de la police, elles prennent en charge les rafles qu'elles proposent d'étendre à l'ensemble de la Ville. De fait, les événements de janvier-février 1943 à Marseille constituent un exemple parlant de la politique de collaboration d'État pratiquée par le régime de Vichy : celle-ci le conduit à faciliter, sinon à précéder les initiatives allemandes.



Les monuments épargnés: l'Hôtel de Ville, l'église Saint-Laurent, les bâtiments de la Douane et de la consigne sanitaire, l'Hôtel de Cabre et la Maison Diamantée © CCIMP



La destruction des Vieux-Quartiers en cours ; au loin, sur la droite, le clocher des Accoules © Bild 1011-027-1489-15, Photo : Vennemann - Bundesarchiv

Marseille se souvient de 1943, de ces événements tragiques, faits majeurs et inédits de l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Ville.

Les Rafles de l'Opéra des 22 et 23 janvier 1943, la Rafle du Vieux-Port du 24 janvier 1943, la destruction des Vieux-Quartiers, estompées dans nos mémoires, sont aujourd'hui des repères.

Marqueurs d'un temps de violence et d'idéologie meurtrière, où Marseille la cosmopolite, Marseille la Résistante, était visée par l'occupant nazi et les collaborateurs de Vichy.

Regardez les visages, écoutez les voix étranglées de ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants submergés par la foule, les cris, les pleurs et les empressements, serrées par les sanglots du doute, de la peur et de l'inconnu. Ces crimes, perpétrés contre les Marseillaises et les Marseillais, ont laissé des traces indélébiles dans la Ville, le Vieux-Port reconstruit, dans la chair et la mémoire les derniers témoins, meurtris mais présents pour nous enseigner cette page tragique de notre histoire millénaire.

80 ans après les faits, Marseille n'oublie pas.

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

Madame Lisette NARDUCCI

Adjointe au Maire de Marseille en charge des Familles,
des Mémoires et des Anciens Combattants

Monsieur Robert MENCHERINI

Historien, Professeur émérite en Histoire contemporaine, Spécialiste de l'Histoire
du Mouvement Ouvrier, de la 2^e Guerre mondiale, de Vichy et de la Résistance

Monsieur Olivier LALIEU

Historien, Responsable de l'aménagement des lieux de Mémoire et
des projets externes au Mémorial de la Shoah

Monsieur Pascal LUONGO

Avocat du Collectif Saint-Jean 24 janvier 1943

Madame Caroline POZMENTIER SPORTICH

Présidente de l'Association des Fonds Mémoire d'Auschwitz

Madame Elise COHEN

Secrétaire générale de l'Association des Fonds Mémoire d'Auschwitz

Madame Renée DRAY BENSOUSSAN

Historienne chercheuse, agrégée en Histoire contemporaine

Madame Fabienne BENDAYAN

Présidente du CRIF Marseille-Provence

Monsieur Abderhamen MOUMEN,

Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Sources iconographiques :

Musée d'Histoire de Marseille

CCIMP

Fonds Bundersarchiv

Archives Municipales



VILLE DE
MARSEILLE

